

**PROCÈS-VERBAL**  
**Réunion du conseil d'établissement**  
**Le mardi 04 octobre 2022 à 19 h**  
**École Laberge – salon du personnel**

Présences

Mme Isabelle Villiard (directrice)  
Mme Brigitte Primeau (directrice adjointe)  
Mme Mylène Bergevin (vice-présidente)  
Mme Judith Gorry (responsable service de garde)  
Mme Sophie Chevalier (enseignante)  
Mme Josiane Vigneault (enseignante)  
Mme Marie-Ève (enseignante)  
Mme Sanaa Malyadi (parent)  
Mme Karine St-Jean (parent)  
Mme Stéphanie Béchard (parent)  
Mme Marie-Noël Levert (parent)  
M. Ahmed Lagrani (parent)

1. **Mot de bienvenue**

2. **Nomination d'une secrétaire**

*Mylène Bergevin se porte volontaire.*

CÉ-22-23-10

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Mme Karine St-Jean propose et M. Ahmed Lagrani seconde.*

CÉ-22-23-11

4. **Nomination de la présidence et de la vice-présidence**

*Mme Marie-Noël Levert suggère Mme Mylène Bergevin comme présidente; tous les membres sont d'accord. Mme Bergevin accepte le poste de présidente du CÉ. Mme Sanaa Malyani suggère de combler le poste de vice-présidente; tous les membres sont d'accord.*

CÉ-22-23-12

5. **Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2022**

*Le procès-verbal du 9 juin est adopté par Stéphanie Béchard et secondé par Marie-Noël Levert.*

## 6. Suivi au procès-verbal

### ➤ Aménagement de la cour d'école

*Madame Primeau mentionne que la rencontre a été reportée. Le projet sera remis de l'avant lorsqu'une nouvelle personne sera réélue au SRM. Pas de date officielle de à ce jour. Le projet du drainage n'a pas été fait à l'été 2022. Madame Bergevin demande si nous avons le financement nécessaire pour amorcer le projet. Madame Primeau mentionne que nous avons obtenu le 20% nécessaire pour être éligible au programme.*

### ➤ Conférence de M. Masson

*27 septembre 2023 : 19 :00 à 20 :15. Il s'agit de la continuité (version parent) de la présentation dont les enseignants ont pu bénéficier récemment. Public cible : tous les parents de l'école Laberge.*

## 7. Questions du public

*Aucun public*

## 8. Sujets courants

### ➤ Mot du représentant du comité de parents

*Aucun parent de Laberge participe à ce comité cette année. Madame Villard suggère de consulter les comptes rendus sur le site de la commission scolaire et d'en discuter au CÉ lorsque des points sont d'intérêts.*

### ➤ Mot de la responsable du service de garde

*Mme Judith Gorry fait le point :*

- *La première journée pédagogique s'est bien déroulée;*
- *Il y a un manque de personnels criant;*
- *Le ratio reste 1 surveillant pour 20 enfants compte tenu qu'il s'agit du service de garde versus 1 intervenant pour 50 enfants;*
- *Prérequis pour faire du remplacement au service de garde : secondaire 5 & cours de premiers soins;*
- *La responsable du service de garde mentionne que le personnel choisi est « coaché » pour faire de l'animation et non seulement de la surveillance.*

### ➤ Mot du représentant de l'OPP

*L'organisation participation parent (OPP): l'assemblée annuelle a décidé qu'un groupe serait formé cette année. Mme Primeau fixera une soirée prochainement pour emboiter le pas de l'OPP. Un dernier appel à tous est à venir via Mme Primeau en octobre pour valider qui souhaite participer à l'OPP. Les enseignants seront également invités à promouvoir le rôle de « parents-bénévoles » dans leur classe.*

- **Mot du représentant des enseignants**  
*Bal du finissant 2021-2022 : Très beaux (il y en avait 2). La fête de la rentrée (2022-2023) s'est bien déroulée.*

## 9. Information de la direction et points de consultation

- **Formation obligatoire**

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

*Madame Villiard mentionne l'importance de la formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du CÉ.*

- **Règles de régie interne 22-23**  
*Seul changement : le CÉ doit être obligatoirement en présentiel.*

- **Conférence parents (utilisation du budget- consultation)**  
*Madame Villiard mentionne que le budget « mesure d'aide aux parents » est de 2627\$ pour 2022-2023. Ce budget peut être utilisé sous différentes modalités. Les expériences antérieures ont démontré que les conférences destinées aux parents sont peu populaires. Suggestions proposées :*
  - *Aide aux devoirs*
  - *Vidéos d'apprentissages pour que les parents puissent mieux connaître l'école Laberge (exemple stationnement, fonctionnement de la cafétéria)*

*Madame Villiard suggère de réfléchir sur ce point et de le remettre à l'ordre du jour dans une réunion ultérieure.*

- **Normes et modalités**  
*Les enseignants du préscolaire ont décidé de présenter les « normes et modalités » pour l'année 2022-2023 (même si non obligatoire). Cette information a été diffusé dans l'info Laberge.*

- **Calendrier des rencontres 22-23**  
*Les prochaines dates de rencontre du CÉ sont les suivantes :*
  - *29 novembre 2022 à 19h00*
  - *21 février 2023 à 19h00*
  - *18 avril 2023 à 19h00*
  - *13 juin 2023 à 19h00*

CÉ-22-23-13

## 10. Points à adopter (proposé, secondé)

- **Volet financier SDG**  
*Judith Gorry mentionne qu'à ce jour 221 enfants sont inscrits au SDG. Judith Gorry présente et explique le budget « Service de garde 2022-2023 ». Le budget est adopté par Marie-Noel Levert et secondé par Karine St-Jean.*

CÉ-22-23-14

- **Rapport annuel**

*Le rapport annuel est adopté par Marie-Noel Levert et secondé par Monsieur Lagrani.*

CÉ-22-23-15

➤ **Budget interne du conseil d'établissement**

*Le budget est de 400\$ pour l'année 2022-2023. Il est proposé d'utiliser ce montant pour payer un repas aux membres du CÉ à la fin de l'année. Proposé par Mme Judith Gorry et secondé par Mme Sanaa Malyani.*

**11. Points à approuver**

CÉ-22-23-16

- Activités pédagogiques ou sportives nécessitant un changement dans l'horaire de l'élève. Sorties éducatives pour les 2e année avec frais pour les parents.

*Activité chauve-souris : 7.40\$ par enfant*

*Proposée par Mme Karine St-Jean et secondée par Mme Stéphanie Béchard.*

**12. Dénonciation d'intérêt des membres et document à compléter**

*Documents remplis par tous les membres du CÉ.*

**13. Autres sujets**

- Photos scolaires

*Les parents recevront un lien Internet et tous les arrangements se feront via ce lien. La compagnie de photo adoptée par le CÉ (compagnie Spectre) l'an passé a été achetée par la compagnie « La pomme verte ». En revanche, les prix ont été honorés.*

- Info Laberge

*Le format a été modifié. Il est suggéré de mettre l'info Laberge via un lien sur le padlet. Madame Primeau va faire réfléchir sur la stratégie pour une diffusion optimale auprès des parents.*

- Présence des parents à l'école

*Les parents ont maintenant le droit d'être à l'école (bénévolat, activité spéciale, etc.)*

*Un parent président de l'OPP sera nommé lors de la première réunion de ce comité.*

*Il est suggéré de faire la promotion de l'OPP sur la page Facebook « parents*

*de*

*Laberge ».*

**14. Correspondance**

*Aucune.*

**15. Prochaine rencontre**

*29 novembre 2022.*

CÉ-22-23-17

16.

**Levée de l'assemblée**

*21 :22 proposé par Monsieur Lagrani et secondé par Mme Malyadi.*